



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Bordeaux, le 30 septembre 2024

SIGNATURE D'UNE CONVENTION PLURIPARTITE AUTOUR DE L'ÉDUCATION AU DROIT

Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, signera une convention pluripartite autour de l'éducation au droit au profit des élèves des établissements scolaires de l'académie de Bordeaux

**Mercredi 2 octobre 2024
A 11h00
Lycée Victor Louis à Talence**

Cette convention sera co-signée avec

- l'Université de Bordeaux et la Clinique du droit
- l'Ecole Nationale de la Magistrature
- l'Ecole des Avocats ALIENOR
- le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'appel de Bordeaux
- le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Gironde (CDAC 33)

A l'occasion de cette signature, Madame la Rectrice participera à une table-ronde avec des professeurs, des élèves et les partenaires autour de la culture juridique des collégiens et des lycéens et de la mise en synergie des actions conduites dans les établissements scolaires autour du Droit.

Merci de bien vouloir vous accréditer : communication@ac-bordeaux.fr

CONTACTS PRESSE
Académie de Bordeaux

Aurélia Paillot, chargée de communication : 06 12 74 02 69

communication@ac-bordeaux.fr